

**Tous les documents doivent être obligatoirement numérisés
et transmis par courriel à l'adresse suivante :**

annie.ruest@csonquiere.gc.ca

- Fiche de demande d'admission complétée
- Certificat de naissance (photocopie) – Lorsque l'élève provient d'un Centre de services scolaire autre que De La Jonquière
- Carte d'assurance-maladie du Québec de l'élève ou Permis de conduire au Québec du parent ou Compte de taxes scolaires ou municipales du parent ou Facture de téléphone, électricité, câblodistribution du parent (photocopie) – Lorsque l'élève provient d'un Centre de services scolaire autre que De La Jonquière

PRIMAIRE
(Élève actuellement en 6^e année)

- Bulletin de juin 2020 – Lorsque l'élève provient d'un Centre de services scolaire autre que De La Jonquière
- Bulletin de la 1^{re} étape (**à nous transmettre par courriel dès la réception en janvier 2021**)
- Grille d'évaluation de l'enseignant complétée (Annexe 1) L'enseignant doit faire parvenir le document numérisé par courriel
- Grille d'autoévaluation de l'élève complétée (Annexe 2)
- Lettre de motivation Sport-Arts-Études à compléter (Annexe 3)
- Demande de dossier scolaire (Annexe 5) – Lorsque l'élève provient d'un Centre de services scolaire autre que De La Jonquière

SECONDAIRE
(Élève actuellement au secondaire)

- Bulletin de juin 2020
- Bulletin de la 1^{re} étape (**à nous transmettre par courriel dès la réception en janvier 2021**)
- Grille d'évaluation de l'enseignant complétée (Annexe 1) – L'enseignant doit faire parvenir le document numérisé par courriel
- Grille d'autoévaluation de l'élève complétée (Annexe 2)
- Lettre de motivation Sport-Arts-Études à compléter (Annexe 3)
- Demande de dossier scolaire (Annexe 5) – Lorsque l'élève provient d'un Centre de services scolaire autre que De La Jonquière

PROTOCOLE D'ADMISSION

J'atteste avoir pris connaissance de tous les éléments d'informations du programme Sport-Arts-Études.

Ces éléments d'informations sont : objectifs, philosophie du programme, clientèle visée, conditions d'admission, organisation pédagogique, services périphériques, coût, transport, aide à la pension ou au déplacement et modalités d'admission et de transfert de discipline.

Une demande de changement de discipline est possible une seule fois au cours des 5 années d'études au programme Sport-Arts-Études. **Le changement sera effectif à la fin de l'année scolaire.**

De plus, nous avons été informés par les responsables des organismes culturels ou des clubs sportifs du coût relatif à l'entraînement sportif et aux compétitions sportives ou à la formation artistique et aux prestations artistiques avant la signature de ce protocole d'admission.

Nom de votre jeune

Signature de l'autorité parentale

____ / ____ / ____
Date

RESPONSABLE DE L'ORGANISME CULTUREL OU DU CLUB SPORTIF (Signature obligatoire de l'organisme choisi)

----- IMPORTANT -----

Vous devez OBLIGATOIREMENT aviser le responsable de l'organisme choisi afin que celui-ci transmette l'entente protocole électronique à l'École polyvalente Arvida.